



39 rue des Faures 64100 Bayonne  
tél. /fax : 05 59 50 08 38  
email : handiplage@handiplage.fr  
http://www.handiplage.fr  
http://www.handiplusaquitaine.fr

## CONVENTION DE PARTENARIAT HANDIPLAGE

Labellisation du Site HANDIPLAGE de la Plage de :

N° – Ville de

Il est convenu entre **L'Association HANDIPLAGE** – 39 rue des Faures – 64100 BAYONNE  
Représentée par **Monsieur Ramón ESPI – Président**

Et La commune de : .....

Adresse : .....

En la personne de : .....

**Que le LABEL HANDIPLAGE DE NIVEAU - - est accordé pour CINQ ANNÉES à la Municipalité de :**

**Par la mise en œuvre et le maintien de moyens assurant l'accessibilité gratuitement, aux personnes handicapées et un accueil sécurisé de bonne qualité sur le site de la Plage de :**

**À CE TITRE, VOTRE COMMUNE S'ENGAGE À :**

### **ARTICLE 1**

Garantir une disponibilité optimale et durable des équipements et espaces adaptés pour toute personne handicapée et ce, sans discrimination aucune, pendant la durée de la saison estivale.

### **ARTICLE 2**

Fournir sur simple demande une information descriptive objective, fiable et complète des caractéristiques de votre site HANDIPLAGE aux usagers et à l'association Handiplage, afin que notre association se charge de la promotion de votre site sur internet et avec son réseau de partenaires.

### **ARTICLE 3**

Favoriser la qualité de l'accueil par des actions de formation et de sensibilisation destinées aux personnels employés sur le site HANDIPLAGE (notre association propose une formation d'Handiplagiste à partir du niveau 2) et en rester le garant, en cas de délégation à une autre association ou une entreprise publique ou privée.

### **ARTICLE 4**

Maintenir par un entretien régulier les équipements et services ayant permis l'obtention du label et informer chaque année l'association HANDIPLAGE, pour les mises à jour des modalités et horaires de fonctionnement du site, ainsi que des changements susceptibles de modifier le niveau du label et/ou les conditions d'accueil et d'accessibilité.

### **ARTICLE 5**

Œuvrer pour une meilleure accessibilité autour du site (voirie, transports et accueil des personnes handicapées, liberté d'accès aux parkings).

### **ARTICLE 6**

Afficher le panneau du label HANDIPLAGE avec le niveau accordé sur support de signalisation, ou en bonne place, de préférence à l'extérieur du site, pour guider les usagers et Insérer le lien internet et le logo de notre association dans le site internet de votre commune et dans tous types de supports d'information ayant trait à votre Handiplage.

P1



39 rue des Faures 64100 Bayonne  
tél. /fax : 05 59 50 08 38  
email : handiplage@handiplage.fr  
http://www.handiplage.fr  
http://www.handiplusaquitaine.fr

## CONVENTION DE PARTENARIAT – DE LA PLAGES DE .....

### **ARTICLE 7**

Le manquement des principes énoncés dans la présente convention peut entraîner le retrait du label par l'association HANDIPLAGE.

### **ARTICLE 8**

L'association HANDIPLAGE ne saurait être tenue responsable de tout accident survenu sur votre site.

### **ARTICLE 9**

Régler le paiement de votre labellisation à l'association Handiplage et à chaque renouvellement tous les cinq ans.

LABEL : Le tarif comprend :

### DEVIS INTÉGRÉ

1) - Frais Fixes de gestion du dossier du Label Handiplage			
Frais administratifs			50,00 €
Étude du dossier			110,00 €
Frais de participation sur cinq ans			100,00 €
<i>Sous Total Frais Fixes de Gestion</i>			<b>260,00 €</b>
2) - L'affichage dans la Commune de la signalisation Handiplage*			
QUANTITÉ	ARTICLES	P.U	P.T
1P par plage x	Le panneau Handiplage 80X60 cm - (article 6*)	50.00 €	
1x	Panneau Handiplage directionnel 30x60 cm	35.00 €	
1x	Autocollants (bouée) (1 par niveau de Label)	02.00 €	
	Frais de livraison	30.00 €	
<i>Sous Total Signalisation</i>			
<b>TOTAL DES DEUX TABLEAUX SANS T.V.A</b>			

### **3) - Les frais de déplacement du contrôleur des équipements du site :** (uniquement si nécessaire)

Notamment lorsque la commune ne peut pas fournir de dossier photos ou vidéos récent : oui  non   
(Devis déplacement ultérieur : Facturation au frais réels)

**Notez Bon Pour accord :** .....

Fait en double exemplaire, à ..... le .....

Pour la Mairie : M  
Titre

Pour l'Association HANDIPLAGE,  
Monsieur le président Ramón ESPI